ANNEXE VI-5

DELEGATION DE SIGNATURE

DU PRESIDENT DE LA STRUCTURE PRESTATAIRE DU SERVICE DE CONSEIL A UN(E) COLLABORATEUR (TRICE)

Entre les soussignés :

Nom et raison sociale xxxxx (de la structure prestataire du service de conseil), dont le siège social est situé (adresse de la structure prestataire), représentée par
Madame / Monsieur xxxxx, Présidente / Président
Le (la) délégant(e),
D'une part,
Et:
Madame / Monsieur xxxxx (Directeur, chef de service, fonction dans la structure prestataire de service de conseil)
Le (la) délégataire,
D'autre part,

PREAMBULE

Le programme pour l'accompagnement de l'installation et la transmission en agriculture (AITA) mis en œuvre dans le cadre de la politique publique de soutien à l'installation prévoit un dispositif prenant en charge le financement du suivi des nouveaux installés.

Les structures réalisant l'action de conseil, technico-économique, juridique, fiscal ou organisationnel pour le compte du nouvel exploitant font l'objet d'une convention d'agrément.

Conformément aux dispositions du régime-cadre SA 109081 relatif aux aides aux services de conseil dans le secteur agricole pour la période 2023-2029, l'aide n'implique pas de paiement direct aux bénéficiaires. L'aide est payée à la structure prestataire des services de conseil. La demande d'aide effectuée par le nouvel exploitant est ainsi complétée d'un mandat pour le versement de l'aide auprès de la structure de conseil.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Madame / Monsieur xxxxx (nom et prénom du -ou de la- délégante) ayant la qualité de

Présidente / Président de xxxx (structure prestataire du service de conseil)

délègue, compte tenu de ses compétences techniques et professionnelles,

à Madame / Monsieur xxxxx (fonction dans la structure prestataire de service de conseil)

mon pouvoir de signature pour :

- établir la liste des collaborateurs autorisés à signer les mandats permettant à xxxx (nom et raison sociale de la structure prestataire du service de conseil) de recevoir au nom des demandeurs l'aide à laquelle ils peuvent prétendre au titre du suivi du nouvel exploitant du programme pour l'accompagnement de l'installation et la transmission en agriculture (AITA);
- signer la délégation de signature afférente à cette liste.

Fait à xxxx en deux exemplaires originaux,

le JJ/MM/AAAA,

SIGNATURE DU (DE LA) DÉLÉGANT (E), précédée des mentions « lu et approuvé » et « pour délégation de signature »

SIGNATURE DU (DE LA) DELEGATAIRE précédée des mentions « lu et approuvé » et « pour acceptation de signature »